Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251219-20251213-DE

Délib n° 2025-12-13

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 22** **Quorum : 12**

Date de la Convocation : 10 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix-sept décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ÉGAULT Gervais, BACUS Marc, CRAVEC Sylvie, LEGENDRE Karine, RENAUD Éric, ZEGGANE Émilie, PENNEC Maurice, LACROIX-ZUINGHEDAU Marie-Christine, GANNAT Dominique, RICHARD Marie-Paule, PAGE Dany, COLAS Dominique, ROLLAND Daniel, CRAIGNOU Sabine, HAMANT Catherine, ALLAIN Mickaël, COGNEAU Emmanuel, ESNAULT Régis, LE MORVAN Céline, MULÉ Bernard, MICHEL André, ROCHE Fabrice.

Pouvoirs : Guy PARZY donne pouvoir à Maurice PENNEC

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Assurances communales

Le Maire rappelle que les contrats d'assurances arrivent à échéance au 31 décembre 2025.

Un cabinet d'audit a été missionné pour lancer la procédure d'appel d'offres, une première consultation n'a pas permis d'avoir des propositions sur tous les lots. Une seconde consultation vient de se terminer et a permis d'obtenir des offres (majoritairement 1 seule réponse par lot), mais les prix font doubler le budget alloué aux assurances, pour une couverture dégradée. Il s'agit d'un constat national, pour exemple en « Dommages aux biens » la franchise tempête est imposée à 500 000 €.

Le Maire présente les offres par lot, la commune a demandé à Groupama de faire un avenant au contrat « Flotte Auto » et est dans l'attente d'une réponse. Des options peuvent également être enlevées selon les risques.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251219-20251213-DE

Dommages aux biens	2025	9 321.65	SMACL
	2026	26 307.99	SMACL
Responsabilité civile	2025	6 782.32	SMACL
	2026	6 382.69	SMACL
Auto	2025	9 926.03	GROUPAMA
	2026	19 259.83	SMACL
Protection juridique	2025	1 711.99	SMACL
	2026	4 127.55	SMACL
Cyber-Risques	2025		
	2026	594.03	DATTAK-WAKAM
Total	**2025**	**27 741.99**	
	2026	**56 672.09**	

Le Maire précise qu'il devra signer les contrats avant le 31 décembre 2025, il informera le conseil municipal lors de la prochaine séance.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE

Pour extrait conforme, Le 19 DEC. 2025
Le Maire,
Gervais ÉGAULT.

